

## **Temoignage pour que les Nations Unies recommande a la France d'informé que l'Ordre Nationale du Merite, octroyé au genocidaire argentin, Ricardo Cavallo, le fut retiré**

Le sousigné, Juan GASPARI, connue journalistiquement comme Juan GASPARINI, citoyen argentin, avec le Document Nationale d'Identité (DNI) 4.988.873, ne le 30 avril de 1949, a Azul, Province de Buenos Aires, Argentine, domicilié actuellement au 43, Rue des Racettes, 1213 Onex, Genève, Suisse, dont son courriel est [juan.gasparini@sunrise.ch](mailto:juan.gasparini@sunrise.ch), fait savoir aux autorités competents des organes des droits de l'homme des Nations Unies, sa demande, en tant que victime de la repression dans son pays d'origine pendant la dictature militaire 1976-1983, mais aussi en sa qualité de journaliste, acredité de façon permanente au siège europeene de l'ONU à Genève depuis 1988, d'encouragé la France, d'informé sur l'anulation de la decoration de l'Ordre Nationale du Merite, au grade d'Officier, octroyé en 1985, au tortionnaire, violateur, voleur, auteur des enlevements et d'executions extrajudiciaires, l'argentin Ricardo Cavallo (29.09.1951), a cause de ces actes criminales perpetres dans et depuis le centre clandestin de detention, torture et extermination de personnes à l'Ecole de Mecanique de la Marine (ESMA), ou ont disparus quelques 5000 personnes pendant ces années noir du regime militaire argentin, camp de concentration danslequelle les prisonniers, en general, furent maltraites a travers de supplices cruelles, sufrances inhumaine et dégradants, avec réduction au travail esclave, pour après, dans la majorité, être transfere vers la mort, pendant que les femmes enceinte, en particulier, etaient soumis a des acouchements secrets, et ces enfants donnés par la suite en adoption avec des fausses identités, une fois assasines le ou les deux parents.

Je fait savoir qu'un juin 1980, la Confederation Suisse m'a octroyé l'asile politique (1). Je me suis installé comme refugie à Genève, avec mes deux enfants, Emiliano Miguel (5/5/1975) et Arturo Benigno (24/8/1976), en sayant que leur mere, Mónica Jáuregui, été assassiné à Buenos Aires en 1977 par un groupe d militaires de l'ESMA, parmi lesquelles se trouve Ricardo Cavallo, comme je l'ai denoncé ulterieurement devant la justice argentine, le 25 avril 2005 (2), denonciation effectué au siège de la jurisdiction federal penale à Buenos Aires avec l'enumeration d'autres délits contre moi et contre mes enfant, y compris au prejudice avec des dommages irreparables dont furent aussi victimes des nombreux compagnons des captivité, temoignange que j'ai également fourni en reponse a d'autres convocations officielles en Suisse, Espagne (3) et l'Argentine, y compris, entre autres, à Genève, a la demande des autorités françaises concernant la disparition a l'ESMA en 1977 des religieuses françaises Alice Domon et Leonie Duquet, mais especialement ma participation a la demande des magistrats dans les audiences du jugement orale celebré à Buenos Aires, a cause duquele, le signalé Cavallo et d'autres represeurs de l'ESMA, ont ete condamné a prison a perpetuité, condamnation devenue definitive avec confirmation par la Cour Supreme de Justice de la Nation (CSJN), selon l'information paru dans la presse argentine, notamment dans le journal *Pagina 12*, de Buenos Aires, le 12 mai 2015 (4).

Cette condamnation definitive a perpetuite de Ricard Cavallo, enboite avec le requis formule par la France pour le deposé de la distinction de l'Ordre Nationale du Merite, mentionne dans la lettre ci-jointe, adressé a Pierre Bercis,